

CAP 1 AN Fleuriste

Public concerné, nombre	<ul style="list-style-type: none"> • Personne ayant pour projet de devenir fleuriste. • Personne motivée par une formation en apprentissage. • Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 • Signer un contrat d'apprentissage selon la réglementation en vigueur
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none"> • Durée de 1 an • 14 semaines de formation au CFA : 490 heures de formation • 35 heures hebdomadaires • Statut d'apprenti
Dates et délais d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Début de formation le 05 septembre 2022 • Accessible jusqu'au 31 décembre 2022
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • MFR DE CHAUMONT 393 Montée de la Marnière 38780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Magasin traditionnel relevant du secteur de l'artisanat • Magasin de fleurs libre-service • Rayon spécialisé d'un commerce polyvalent • Atelier d'art floral
Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale en mettant en œuvre les techniques de base du métier. • Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre. • D'organiser son propre travail et de s'intégrer dans une équipe. • S'initier à la vie de l'entreprise et de la collectivité en acquérant un savoir-être.
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pratique florale ○ Technologie professionnelle ○ Arts appliqués ○ Botanique / reconnaissance de végétaux ○ Vente / conseil en magasin ○ Chef d'œuvre
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de travaux pratiques • Plateaux techniques • Hall d'exposition • Bibliothèque professionnelle • Ressources documentaires • Parc paysager de 3 hectares <p>Méthodes et Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie qui s'appuie sur l'alternance et le vécu des apprentis en entreprise • Suivi individualisé des étudiants : Visites, carnet de liaison, entretiens individuels, fiches de capacités.
Modalités d'Evaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle en Cours de formation pour la totalité du diplôme
Compétences / capacités professionnelles visées	<p>SAVOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner tous végétaux et produits associés • Reconnaître et préparer des végétaux en vue de leur utilisation • Fabriquer tous types d'arrangements floraux • Mettre en vente et commercialiser des produits

	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, conseiller et fidéliser des clients • Vérifier l'état sanitaire des végétaux <p>MAITRISER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de base du métier de fleuriste • Les étapes d'une vente courante • L'utilisation des documents professionnels en usage <p>REALISER (dans le respect des consignes du responsable)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout arrangement courant avec tous végétaux en mettant en œuvre les techniques de base du métier • Tout type d'emballage de façon pertinente <p>ORGANISER et GERER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son poste de travail <p>ASSURER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi de la commande et de la livraison • Le traitement des ordres de transmission florale 	
Coûts par participant	<ul style="list-style-type: none"> - Formation financée par OPCO. - Possibilité d'internat (130 euros /semaine) ou de ½ pension (40 euros /semaine) - Cotisation annuelle de 100,00 € 	
Formateurs et intervenants	La formation doit être placée sous le contrôle d'un formateur qui intervient effectivement dans le processus d'acquisition des compétences. Il doit avoir des qualités en adéquation avec le domaine concerné et agir pour le compte d'un organisme de formation déclaré.	
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de liaison • Espace numérique pour l'organisation générale de la formation • Visites d'entreprise • Evaluations • Fiches de capacités attestant par l'employeur de l'acquisition de compétences professionnelles 	
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Certification finale du diplôme CAP (niveau 3) <p>Session 2020-2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture : 10 % • Taux de réussite à l'examen : 100 % • Taux d'insertion : 85% • Taux de satisfaction : 100% 	
Passerelles et débouchés possibles	Débouchés	Poursuites d'études
	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien au sein de magasins spécialisés, boutiques de fleurs, ateliers, grossistes, jardineries, pépinières, grandes surfaces spécialisées... • Reprise d'entreprise • Création d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Brevet professionnel fleuriste (Niveau 4) • Brevet de maîtrise fleuriste (Niveau 5)
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : Mr William CARDOT william.cardot@mfr.asso.fr • Contact apprentissage : Mme Sonia ARMANET sonia.armanet@mfr.asso.fr 	